

Louis XIV, un roi absolu

Né en 1638, Louis XIV devint roi à l'âge de 4 ans. La régence fut alors confiée à sa mère Anne d'Autriche assistée du cardinal Mazarin. A la mort de ce dernier en 1661, Louis XIV décida de ne pas le remplacer pour prendre personnellement les affaires du royaume en main.

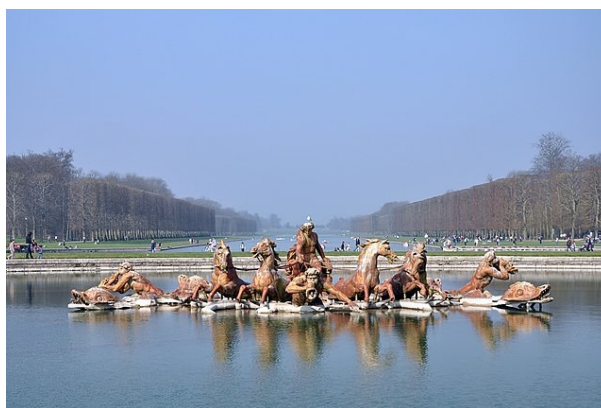
Le roi tranchait les questions militaires, économiques ou religieuses en conseils et exigeait des parlements de province qu'ils appliquent ses décisions sans discuter. La noblesse du royaume fut écartée du gouvernement et surveillée de près. On dit que son règne fut absolu.

A partir de 1682, le roi, le gouvernement et la cour s'installèrent à Versailles. Le château accueillait de nombreux artistes tels que La Fontaine ou Molière qui louaient la gloire du « roi-soleil ».

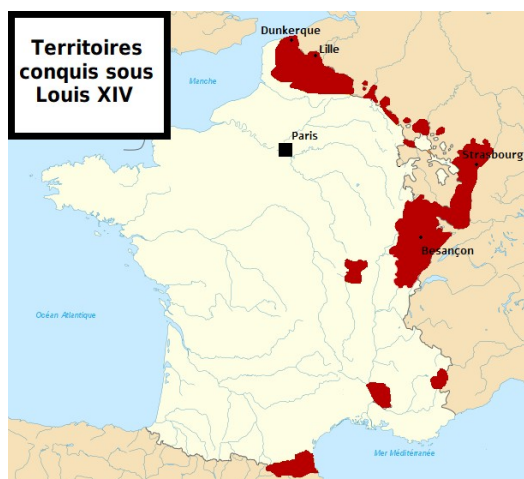
La politique autoritaire de Louis XIV fit fuir de nombreux protestants. En effet, il ordonna les persécutions (dragonnades) et révoqua l'édit de Nantes en 1685. Il mena également une guerre de conquête qui donna quasiment au pays ses frontières actuelles.



Louis XIV en présence des conseillers d'État



Le char d'Apollon à Versailles, alter ego du « roi-soleil »



Une gravure résumant les dragonnades

Nous étions huit en tout, Le Roi se découvrit et puis remit son chapeau et, se tenant debout devant sa chaise, adressa la parole à M. le Chancelier : « Monsieur, je vous ai fait assembler avec mes ministres et secrétaires d'Etat pour vous dire que jusqu'à présent, j'ai bien voulu laisser gouverner mes affaires par feu Monsieur le Cardinal ; il est temps que je les gouverne moi-même. Vous m'aidez de vos conseils quand je vous les demanderai. Je vous prie et vous ordonne, M. le Chancelier, de ne rien sceller en commandement que par mon ordre et sans m'en avoir parlé. » Ensuite, le Roi se tourna vers nous et nous dit : « Et vous, mes secrétaires d'Etat, je vous défends de rien signer sans mon ordre, de me rendre compte chaque jour à moi-même. Vous savez mes volontés ; c'est à vous maintenant, Messieurs, à les exécuter. » Plus n'en dit, et le Conseil se sépara.

Mémoires, Loménie de Brienne, 1661

« Et pendant que Louis, peint en dieu de la Thrace,
Fera bruire en leurs vers tout le sacré vallon,
Je le célébrerai sous le nom d'Apollon.
[...]
L'un et l'autre Soleil, unique en son espèce,
Étale aux regardants sa pompe et sa richesse.
Tous deux sont pleins d'éclat et rayonnants de gloire.
Ah ! si j'étais aidé des filles de Mémoire !
De quels traits j'ornerais cette comparaison !
Versailles, ce serait le palais d'Apollon »

*Les amours de Psyché et de Cupidon,
Jean de la Fontaine, XVIIème siècle*

Art 1 : Faisons savoir, que nous avons par ce présent édit perpétuel et irrévocable, supprimé et révoqué l'édit du Roi notredit aïeul, donné à Nantes au mois d'avril 1598.

Art 2 : Défendons à nosdits sujets de la religion prétendue réformée de ne plus s'assembler pour faire l'exercice de ladite religion en aucun lieu ou maison particulière.

Art 8 : A l'égard des enfants qui naîtront de ceux de ladite religion, voulons qu'ils soient dorénavant baptisés par les curés des paroisses.

Art 10 : Faisons défense à tous nos sujets de ladite religion de sortir de notre royaume et d'y transporter leurs biens et effets.

Édit de Fontainebleau, Louis XIV, 1685

La journée de Louis XIV

8 heures

À huit heures le premier valet de chambre en quartier, qui avait couché seul dans la chambre du roi, et qui s'était habillé, l'éveillait. Le premier médecin, le premier chirurgien, et sa nourrice, tant qu'elle a vécu, entraient en même temps. Elle allait le baiser ; les autres le frottaient et souvent lui changeaient de chemise, parce qu'il était sujet à suer. Au quart, on appelait le grand chambellan, en son absence le premier gentilhomme de la chambre d'année, avec eux les grandes entrées. L'un de ces deux ouvrait le rideau qui était refermé et présentait l'eau bénite du bénitier du chevet du lit. Ces messieurs étaient là un moment, et c'en était un de parler au roi s'ils avaient quelque chose à lui dire ou à lui demander, et alors les autres s'éloignaient.

10 heures

Le roi allait à la messe, où sa musique chantait toujours un motet. Il n'allait en bas qu'aux grandes fêtes, ou pour des cérémonies. Allant et revenant de la messe, chacun lui parlait, qui voulait, après l'avoir dit au capitaine des gardes, si ce n'était gens distingués, et il y allait et rentrait par la porte des cabinets dans la galerie. Pendant la messe, les ministres étaient avertis et s'assemblaient dans la chambre du roi, où les gens distingués pouvaient aller leur parler ou causer avec eux. Le roi s'amusait peu au retour de la messe, et demandait presque aussitôt le conseil. Alors la matinée était finie.

11 heures

Le dimanche il y avait conseil d'État, et souvent les lundis. Les mardis, conseil de finance ; les mercredis, conseil d'État ; Les vendredis conseil de conscience ; les samedis, conseil de finance. Une ou deux fois le mois, il y avait un lundi matin conseil de dépêches. Tous les ministres étaient assis en rang entre eux, excepté au conseil des dépêches, où tous étaient debout, tout du long.

13 heures

Le dîner était toujours au petit couvert, c'est-à-dire seul dans sa chambre, sur une table carrée vis-à-vis la fenêtre du milieu. Il était plus ou moins abondant ; car il ordonnait le matin petit couvert ou très petit couvert. Mais ce dernier était toujours de beaucoup de plats, et de trois services sans le fruit. La table entrée, les principaux courtisans entraient, puis tout ce qui était connu, et le premier gentilhomme de la chambre en année allait avertir le roi. Il le servait si le grand chambellan n'y était pas.

14 heures

Comme il était peu sensible au froid et au chaud, même à la pluie, il n'y avait que des temps extrêmes qui l'empêchassent de sortir tous les jours. Ces sorties n'avaient que trois objets: courre le cerf, tirer dans ses parcs, voir travailler et se promener dans ses jardins et ses bâtiments ; quelquefois des promenades avec des dames, dans la forêt de Marly et dans celle de Fontainebleau.

18 heures

À son retour de dehors, lui parlait qui voulait, depuis son carrosse jusqu'au bas de son petit degré. Il se rhabillait comme il avait changé d'habit, et restait dans son cabinet. C'était le meilleur temps des bâtards, des valets intérieurs et des bâtiments. Ces intervalles-là, qui arrivaient trois fois par jour, étaient leur temps, celui des rapporteurs de vive voix ou par écrit, celui où le roi écrivait, s'il avait à écrire lui-même. Au retour de ses promenades, il était une heure et plus dans ses cabinets; puis passait chez Mme de Maintenon, et en chemin lui parlait encore qui voulait.

22 heures

À dix heures il était servi. Le maître d'hôtel en quartier, ayant son bâton, allait avertir le capitaine des gardes en quartier dans l'antichambre de Mme de Maintenon. À son souper, toujours au grand couvert, avec la maison royale, c'est-à-dire uniquement les fils et filles de France et les petits-fils et petites-filles de France, étaient toujours grand nombre de courtisans, et de dames tant assises que debout.

23 heures 30

Le roi, voulant se retirer, allait donner à manger à ses chiens, puis donnait le bonsoir, passait dans sa chambre où il faisait sa prière comme le matin ; puis se déshabillait. Il donnait le bonsoir d'une inclination de tête, et tandis qu'on sortait, il se tenait debout au coin de la cheminée, où il donnait l'ordre au colonel des gardes seul ; puis commençait le petit coucher. Cela était court. Ils ne sortaient que lorsqu'il se mettait au lit. Ce moment en était un de lui parler pour ces privilégiés.

Mémoires, Saint-Simon, XVIIIème siècle